

DOSSIER D'INSCRIPTION ALSH MUNICIPAL 3.11 ans

CAZOULS LES BEZIERS - FEVRIER 2026

OUVERTURE DU CENTRE DU LUNDI 23 FEVRIER AU VENDREDI 06 MARS 2026



DEBUT DES INSCRIPTIONS A PARTIR DU LUNDI 2 FEVRIER 2026

PERMANENCES INSCRIPTIONS : LE LUNDI DE 16H00 A 18H00 / MARDI 16H00 A 18H00 / MERCREDI 8H30 A 11H30 / JEUDI 16H00 A 18H00 /VENDREDI 8H30 A 11H30

Permanences inscriptions en période de vacances scolaires sur rdv tel 04.67.32.97.64



MISE A JOUR DES DONNEES : POUR LES ENFANTS NON SCOLARISES A P.KERGOMARD et ST EXUPERY : Veuillez fournir un justificatif de domicile datant de moins de trois mois lors de l'inscription ainsi qu'une copie de l'assurance scolaire.

➤ ***L'accès à nos ALSH est réservée aux enfants scolarisés dans la commune***

A 1 > FICHE PARENTALE D'INSCRIPTION (une fiche par enfant)

NOM DE L'ENFANT : PRENOM :

Date de Naissance de l'enfant : / /

Je soussigné Madame/ Monsieur..... inscris ma fille/mon fils..... au centre de loisirs 3.11 ans de Cazouls les Béziers **POUR LA PERIODE DES VACANCES DE FEVRIER 2026.**

Adresse des parents ou du responsable légal :

.....
.....
.....

Téléphone portable : (*père) ou (*mère) *ou responsable légal

Adresse mail : @

Téléphone PROFESSIONNEL : ou

Autre personne à prévenir en cas d'urgence : MME/MR.....

TEL contact d'urgence :

L'enfant est rattaché au : /_/ Régime général /_/Régime agricole /_/Autres, préciser.....

La présente inscription valide de fait votre acceptation du règlement intérieur disponible sur la page internet de la commune (www.cazoulslesbeziers.com)

A2 > AUTORISATION PHOTOS DE L'ENFANT

Je soussigné MME/MR.....responsable légal(e) de l'enfant(Nom/Prénom) autorise l'équipe d'animation à prendre des photos de mon enfant et éventuellement les diffuser pour la communication du service municipal jeunesse (articles presse, bulletin municipal...)

➤ Je n'autorise pas l'équipe d'animation à prendre des photos de mon enfant /_ cocher la case

A 3 > PERSONNES AUTRES QUE LES PARENTS AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

NOM	PRENOM	Lien avec la famille	téléphone

/_ Aucune autorisation donnée à une tierce personne

/_ J'autorise mon enfant à partir seul

A 4 > AUTORISATION D'HOSPITALISATION EN CAS D'URGENCE

Je soussigné MME/MR.....responsable légal (e) de l'enfant(Nom/Prénom) autorise l'équipe d'animation à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

GROUPE SANGUIN DE L'ENFANT :(si connu)

Numéro de sécurité sociale :

J'atteste sur l'honneur avoir fourni tous les renseignements (famille- enfant – médicaux et autorisations) sur LE DOSSIER UNIQUE qui doit impérativement être en notre possession depuis la dernière rentrée des classes.

NB : AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE VALIDEE SANS enregistrement de CE DOSSIER dans nos services.

J'atteste également que la présente inscription implique la connaissance et l'acceptation de fait du règlement intérieur en vigueur (projet pédagogique – sorties – activités – organisation/conditions d'accueil générale des accueils).

MERCI de FOURNIR IMPERATIVEMENT A L'ENFANT :

1 bouteille d'eau avec nom + casquette (été seulement)

Date et signature des parents :

Cocher la période et formule souhaitée dans le tableau ci-dessous

	MATINEE AVEC REPAS 	MATINEE SANS REPAS	APRES MIDI AVEC REPAS 	APRES MIDI SANS REPAS	JOURNEE AVEC REPAS 	JOURNEE SANS REPAS	TARIF (cadre réservé au service)
LUNDI 23 FEVRIER							€
MARDI 24 FEVRIER							€
MERCREDI 25 FEVRIER							€
JEUDI 26 FEVRIER							€
VENDREDI 27 FEVRIER							€
LUNDI 2 MARS							€
MARDI 3 MARS							€
MERCREDI 4 MARS							€
JEUDI 5 MARS							€
VENDREDI 6 MARS							€
TOTAL						€	

ENFANT : NOM.....PRENOM.....

Date :Signature parents :

ATTENTION : FOURNIR DERNIER AVIS IMPOSITION (2026 sur revenus 2025) LORS DE LA PREMIERE INSCRIPTION ALSH DE L'ANNEE. Les droits CAF sont susceptibles de ne pas être pris en compte pour ces vacances, la CAF n'activant son listing que courant FEVRIER. Un reliquat sous forme d'avoir sera constitué et valable ultérieurement pour les familles ayant droit.

HEURES d'OUVERTURE/FERMETURE ET JOURNÉE TYPE

7H30 à 9H00	9H00 à 12H00	12H00 à 12H30	12H30 à 13H30	13H30 à 14H00	14H00 à 17H30	17H30 à 18H30
Accueil échelonné des enfants (garderie)	Activités Ateliers PORTE FERMEES	> Départ enfants formule sans repas. >Arrivée enfants inscrits à la ½ journée prenant le repas au centre	REPAS PORTE FERMEES	>Accueil des enfants ayant mangés à l'extérieur >Départ des enfants inscrits à la ½ journée qui restent manger au centre	Activités Ateliers (Sieste tous petits) PORTE FERMEES	Départ Echelonné de tous les enfants

TARIFICATION SELON FORMULES

	½ journée sans repas	½ journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas
Tarifs CAF	3.20€	6.20€	4.90€	7.90€
Revenu mensuel < 2700€	4.50€	7.50€	8.50€	11.50€
Revenu mensuel < 3500€	5.00€	8.00€	9.00€	12.00€
Revenu mensuel >> 3500€	5.50€	8.50€	9.50€	12.50€

Extérieurs commune : +20%

2 enfants inscrits = -1.5% montant global 3 enfants inscrits = -3% montant global

PAIEMENT : sur place par chèque OU espèces. L'ordre pour tout paiement par chèque à mentionner sur les chèques : « REGIE SERVICE JEUNESSE CAZOULS ». LA TOTALITE de la somme due doit être réglée à l'inscription.

ANNULATION- REMBOURSEMENT : La prise en compte des jours d'absence ou annulation ne se fera que sur présentation d'un certificat médical attestant de l'incapacité de l'enfant à se rendre ou à participer aux activités du centre de loisirs. Les absences inférieures à deux jours pleins et successifs ne seront pas remboursées. Une déduction des jours d'absence en fonction de la somme journalière payée par la famille sera constituée sous forme d'avoir, valable dans nos ALSH un an à compter de la date enregistrée. Pour plus d'informations veuillez consulter le règlement intérieur disponible au service ou en ligne sur : www.cazoulslesbeziers.com > enfance jeunesse > centres de loisirs

NUMEROS de TELEPHONE SUR PLACE AU CENTRE DE LOISIRS 06.26.79.31.34 OU 06.32.46.01.34

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE PAR LE SERVICE.